



Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-121348>

Département(s) de publication : 92

Annonce n° 25-121348

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune d'Issy-les-Moulineaux

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

1.1 Acheteur

Nom officiel : CCAS d'Issy-les-Moulineaux

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Infogérances globales en convergence des systèmes informatiques, éditiques, de réseaux et téléphoniques

Description : La présente consultation a pour objet les services d'infogérance globale en convergence des systèmes informatiques, audiovisuels, éditiques, de réseaux et téléphoniques de la Ville et du Centre Communal d'Action Sociale d'Issy-les-Moulineaux en groupement de commandes dont le coordonnateur est la Ville. Ces prestations comprennent la gestion des ressources, le développement de projets, la maintenance des équipements en place et à venir, l'assistance aux utilisateurs. La procédure est une procédure d'appel d'offres restreint en application des articles L2124-2, R2161-6 à R2161-11 du code de la commande publique. La procédure d'appel d'offres restreint a été choisie parce qu'elle permet de sécuriser la transmission de données confidentielles du dossier de consultation par la sélection préalable de candidats autorisés à déposer une offre. Le marché est alloté et se décompose en 2 lots : - Lot n°1 : Réalisation de prestations d'infogérance des systèmes informatiques, téléphoniques et de réseaux - Lot n°2 : Réalisation de prestations d'infogérance des systèmes éditiques Les lots sont des marchés de services à prix mixtes : • Ils comprennent une part forfaitaire. Dans le lot n° 1, elle concerne l'environnement du poste de travail, l'environnement de production, le management de l'information et des procédures relatives au Système d'Information basée sur

des unités d'oeuvre décrivant le périmètre (nombre d'utilisateurs et d'équipements), ce périmètre pouvant évoluer au cours du marché. Dans lot n°2, elle concerne la mise en place du Centre de reprographie applicable une fois pour la mise en place du marché, les prestations annuelles de mise à disposition des ressources (équipements et personnels) et d'exploitation du Centre de reprographie. • Chaque lot est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sur la base de prix unitaires et forfaitaires en application des articles R.2162-2 et R. 2162-4 du Code de la Commande publique. Ils sont conclus sans montant minimum et avec un montant maximum de 16 000 000 Euros HT pour le lot 1 et 4 250 000Euros HT pour le lot 2, sur la durée globale du marché. Le lot n°1 est composé de 6 lots techniques : • Lot technique 1 : Environnement de travail. • Lot technique 2 : Environnement de production et cybersécurité. • Lot technique 3 : Management de l'information et des procédures relatives au SI. • Lot technique 4 : Approvisionnement de matériels, logiciels, périphériques et accessoires. • Lot technique 5 : La fourniture et les travaux de câblage. • Lot technique 6 : Projets et autres prestations ponctuelles à bon de commande. Le lot n°2 est composé de 4 lots techniques : • Lot technique 1 : Infogérance du Centre de reprographie (mise à disposition et exploitation du Centre de reprographie) • Lot technique 2 : Infogérance du parc des copieurs multifonctions • Lot technique 3 : Approvisionnement en imprimantes, logiciels d'édition, consommables pour imprimantes et papiers • Lot technique 4 : Projets et autres prestations ponctuelles à bons de commande Les marchés prendront effet le 1er juillet 2026 ou à compter de leur date de notification si cette dernière est postérieure pour une durée ferme de 5 ans. Le marché n'est pas un marché à tranches.

Identifiant de la procédure : 5b08d66a-298e-4ea2-b1d5-2640a490cd00

Type de procédure : Restreinte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72315200 Services de gestion de réseaux informatiques

Nomenclature supplémentaire (cpv): 72315200 Services de gestion de réseaux informatiques

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Réalisation de prestations d'infogérance des systèmes informatiques, téléphoniques et de réseaux

Description : Le lot 1 a pour objet la réalisation de prestations d'infogérance des systèmes informatiques, téléphoniques et de réseaux Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert. La procédure est une procédure d'appel d'offres restreint en application des articles L2124-2, R2161-6 à R2161-11 du code de la commande publique. La procédure d'appel d'offres restreint a été choisie parce qu'elle permet de sécuriser la transmission de données confidentielles du dossier de consultation par la sélection préalable de candidats autorisés à déposer une offre. Le lot n°1 est composé de 6 lots techniques : • Lot technique 1 : Environnement de travail. • Lot technique 2 : Environnement de production et cybersécurité. • Lot technique 3 : Management de l'information et des procédures relatives au SI. • Lot technique 4 : Approvisionnement de matériels, logiciels, périphériques et accessoires. • Lot technique 5 : La fourniture et les travaux de câblage. • Lot technique 6 : Projets et autres prestations ponctuelles à bon de commande. Le lot est un marché de services à prix mixtes : • Il comprend une part forfaitaire concernant l'environnement du poste de travail, l'environnement de production, le management de l'information et des procédures relatives au Système d'Information basée sur des unités d'oeuvre décrivant le périmètre (nombre d'utilisateurs et d'équipements), ce périmètre pouvant évoluer au cours du marché. • C'est est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sur la base de prix unitaires et forfaitaires en application des articles R.2162-2 et R.2162-4 du Code de la Commande publique. Ils sont conclus sans montant minimum et avec un montant maximum de 16 000 000 Euros HT , sur la durée globale du marché. Le marché prendra effet le 1er juillet 2026 ou à compter de leur date de notification si cette dernière est postérieure pour une durée ferme de 5 ans.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72514000 Services de gestion des installations informatiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le règlement de la consultation, phase candidature) est retiré sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Le téléchargement est

gratuit. La consultation est dématérialisée. Les offres seront uniquement déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application de l'article R21327 du Code de la commande publique. Le règlement de la consultation, phase candidature est retiré uniquement sur le site internet <https://marches.maximilien.fr>. Aucun envoi par courrier électronique ou sur support physique électronique ne sera réalisé. Le téléchargement est gratuit. La personne publique choisit comme unité de compte l'euro. Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française. Les critères de sélection des candidatures : • Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années) : 40 points; • Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références (4 références emblématiques et références sur les 3 dernières années), capacité sur les principes du marché, capacité de stabilité et d'intégration des nouvelles techniques : 40 points • Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : évolution du chiffre d'affaires sur les 4 dernières années (hors année 2020 - COVID) : 20 points Critères de jugement des offres : - Valeur technique pour 65 points o Qualité et sécurisation de la transférabilité entrante et sortante pour les services de production, la proximité et le helpdesk pour 10 points o Qualité des opérations de production sur infrastructures centrales (systèmes et réseaux) pour 10 points o Qualité des opérations de production applicative pour 5 points o Qualité des prestations de guichet et de proximité fil de l'eau pour 10 points o Qualité des prestations d'interventions programmées 5 points o Qualité des opérations de gestion du poste de travail 10 points o Qualité de la gestion du patrimoine documentaire et de l'instrumentation pour 5 points o Qualité des opérations de management de la sécurité du SI (PRA, surveillance pro-active, rapports d'incidents) pour 10 points - Prix pour 35 points sur la base d'un DQE intégrant le prix forfaitaire et une simulation pour la part à commande Toute demande de renseignements se fera uniquement via la plateforme Maximilien pour les candidats identifiés ayant téléchargé le règlement de la consultation, phase candidature en version électronique. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré le règlement de la consultation, phase candidature et qui se sont fait connaître. Date limite de réception des candidatures : 02/12/2025, 17h00. Informations relatives aux délais de recours: La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.5511 du Code de la justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 55113 à L.55123 du code de la justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R.21836 du Code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.55115 du Code de la justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.5211 du Code de la justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contactés qu'à l'occasion de ce recours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : • Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années) : 40 points ; • Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références (4 références emblématiques et références sur les 3 dernières années), capacité sur les principes du marché, capacité de stabilité et d'intégration des nouvelles techniques : 40 points ; • Adéquation des capacités financières à l'objet du

marché : évolution du chiffre d'affaires sur les 4 dernières années (hors année 2020 - COVID) : 20 points.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, valeur exacte) : 3

Note minimale : 3

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 02/12/2025 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Réalisation de prestations d'infogérance des systèmes éditiques

Description : Le lot 2 a pour objet la Réalisation de prestations d'infogérance des systèmes éditiques Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert. La procédure est une procédure d'appel d'offres restreint en application des articles L2124-2, R2161-6 à R2161-11 du code de la commande publique. La procédure d'appel d'offres restreint a été choisie parce qu'elle permet de sécuriser la transmission de données confidentielles du dossier de consultation par la sélection préalable de candidats autorisés à déposer une offre. Le lot n°2 est composé de 4 lots techniques : • Lot technique 1 : Infogérance du Centre de reprographie (mise à disposition et exploitation du Centre de reprographie) ; • Lot technique 2 : Infogérance du parc des copieurs multifonctions ; • Lot technique 3 : Approvisionnement en imprimantes, logiciels d'éditique, consommables pour imprimantes et papiers ; • Lot technique 4 : Projets et autres prestations ponctuelles à bons de commande. Le lot est un marché de services à prix mixtes : • Il comprend une part forfaitaire concernant la mise en place du Centre de reprographie applicable une fois pour la mise en place du marché, les prestations annuelles de mise à disposition des ressources (équipements et personnels) et d'exploitation du Centre de reprographie. • C'est est un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande, sur la base de prix unitaires et forfaitaires en application des articles R.2162-2 et R.2162-4 du Code de la Commande publique. Ils sont conclus sans montant minimum et avec un montant maximum de 4 250 000 Euros HT , sur la durée globale du marché. Le marché prendra effet le 1er juillet 2026 ou à compter de leur date de notification si cette dernière est postérieure pour une durée ferme de 5 ans.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 72700000 Services de réseaux informatiques

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 60 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Le règlement de la consultation, phase candidature) est retiré sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Le téléchargement est gratuit. La consultation est dématérialisée. Les offres seront uniquement déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application de l'article R21327 du Code de la commande publique. Le règlement de la consultation, phase candidature est retiré uniquement sur le site internet <https://marches.maximilien.fr>. Aucun envoi par courrier électronique ou sur support physique électronique ne sera réalisé. Le téléchargement est gratuit. La personne publique choisit comme unité de compte l'euro. Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française. Les critères de sélection des candidatures : • Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années) : 40 points; • Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références (4 références emblématiques et références sur les 3 dernières années), capacité sur les principes du marché, capacité de stabilité et d'intégration des nouvelles techniques : 40 points • Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : évolution du chiffre d'affaires sur les 4 dernières années (hors année 2020 - COVID) : 20 points Critères de jugement des offres : - Valeur technique pour 65 points : o Qualité et sécurisation de la transférabilité entrante et sortante pour la mise en place du Centre de reprographie et les ressources d'exploitation de proximité pour 15 points o Qualité et efficacité des prestations du Centre de reprographie (process, délais) pour 30 points o Qualité et efficacité des prestations de maintien en condition opérationnelles du parc de copieurs (nettoyage, consommables, papier) pour 20 points - Prix pour 35 points sur la base d'un DQE intégrant le prix forfaitaire et une simulation pour la part à commande Toute demande de renseignements se fera uniquement via la plateforme Maximilien pour les candidats identifiés ayant téléchargé le règlement de la consultation, phase candidature en version électronique. Les renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré le règlement de la consultation, phase candidature et qui se sont fait connaître. Date limite de réception des candidatures : 02 /12/2025, 17h00. Informations relatives aux délais de recours: La procédure du référé précontractuel prévue à l'article L.5511 du Code de la justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L.55113 à L.55123 du code de la justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex-ante volontaire prévu à l'article R.21836 du Code de la commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L.55115 du Code de la justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L.5211 du Code de la justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contactés qu'à l'occasion de ce recours.

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection : Avis

Critère : Autres exigences économiques ou financières

Description : • Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années) : 40 points ; • Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références (4 références emblématiques et références sur les 3 dernières années), capacité sur les principes du marché, capacité de stabilité et d'intégration des nouvelles techniques : 40 points ; • Adéquation des capacités financières à l'objet du

marché : évolution du chiffre d'affaires sur les 4 dernières années (hors année 2020 - COVID) : 20 points.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Pondération (points, milieu d'une fourchette) : 3

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 5

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés

5.1.11 Documents de marché

L'accès à certains documents de marché est restreint

Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :
<https://marches.maximilien.fr/entreprise>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/entreprise>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 02/12/2025 à 17:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune d'Issy-les-Moulineaux

Numéro d'enregistrement : 21920040900015

Adresse postale : 62, rue du Général Leclerc

Ville : Issy-les-Moulineaux

Code postal : 92130

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Point de contact : Valérie TEBAR, chargée d'affaires, direction de la Commande Publique de GPSO

Adresse électronique : valerie.tebar@seineouest.fr

Téléphone : +33 146299494

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 17950702500015

Adresse postale : 2-4, boulevard de l'Hautil BP 30322

Ville : Cergy-pontoise cedex

Code postal : 95027

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Télécopieur : 0130173459

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CCAS d'Issy-les-Moulineaux

Numéro d'enregistrement : 26920041600015

Adresse postale : 47, rue du Général Leclerc

Ville : Issy-les-Moulineaux

Code postal : 92130

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Adresse électronique : valerie.tebar@seineouest.fr

Téléphone : +33 146299494

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Chef de groupe

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : e9366d9c-c180-4b61-9ebf-29614b63f4d3 - 03

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/10/2025 à 14:22

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2025